



## Communiqué de presse du 1<sup>er</sup> juillet 2014

### Pendlerfonds – les recettes provenant des cartes de stationnement des pendulaires et des visiteurs cofinanceront trois nouveaux projets en vue d'une mobilité pendulaire respectueuse de l'environnement dans l'agglomération de Bâle

**Le Canton de Bâle-Ville a décidé, pour la deuxième fois, d'accorder des subventions provenant du Pendlerfonds: outre l'extension de la ligne 3 du tram de Bâle à Saint-Louis, deux infrastructures Park&Ride/Bike&Ride à Therwil et Hausen im Wiesental seront subventionnées. Le Pendlerfonds est un modèle exemplaire de collaboration dans la région trinationale au-delà des frontières cantonales et nationales.**

Sur la base de la proposition du Conseil du Pendlerfonds, constitué de représentants des collectivités régionales et d'experts externes, le Canton de Bâle-Ville a accordé un total de 2,04 Mio. CHF à deux petits projets et un projet de grande envergure.

- La ligne 3 du tram doit être prolongée depuis l'actuelle boucle de retournement via la douane du Bourgfelden, le centre sportif Pfaffenholz, le lycée Mermoz, la polyclinique et le futur quartier du Lys jusqu'à l'entrée ouest de la gare de Saint-Louis. La gare de Saint-Louis devient ainsi un véritable pôle d'échange entre le trafic régional rapide des TER200 à destination de Mulhouse et Strasbourg, le Regio S-Bahn et le réseau de transport urbain. Pour le projet tram 3 la Communauté des Communes des Trois Frontières obtient au total 2 millions CHF provenant du Pendlerfonds. Lors de sa séance du 25 juin 2014, le Grand Conseil a approuvé le projet du tram 3.
- Cet été, le parc-relais de la gare de Hausen-Raitbach dans le Wiesental, en liaison directe avec la gare de Bâle CFF par la ligne S6 du Regio-S-Bahn, sera équipé de places de stationnement supplémentaires pour les pendulaires et aménagé de sorte à mieux répondre aux besoins des usagers. Cette infrastructure en bordure de la route nationale est utilisée par les pendulaires de Hausen et Schopfheim mais aussi par ceux des communes situées au nord comme Zell et Kleines Wiesental. Le Pendlerfonds Bâle-Ville contribue à ce projet à hauteur de 30'000 CHF.
- Dans le cadre du réaménagement de son centre, Therwil sera pourvu d'un abri à vélos de 55 places, équipé d'arceaux. Cette infrastructure servira également aux pendulaires se rendant à Bâle. Sa réalisation est prévue d'ici juillet. Le Canton de Bâle-Ville offre à ce projet une aide financière de 10'000 CHF issus du Pendlerfonds.

Des contributions financières peuvent être sollicitées auprès du Pendlerfonds Bâle-Ville pour tous les projets en faveur d'une mobilité pendulaire respectueuse de l'environnement. Les différents projets seront évalués à condition qu'ils contribuent à réduire le trafic automobile et les problèmes de stationnement sur voirie à Bâle-Ville. Les porteurs de projets publics et privés intéressés sont invités, deux fois par an, à déposer leur demande d'aide au financement. La prochaine date de dépôt est fixée au 30 septembre 2014. Toutes les informations nécessaires aux demandes de subventions sont disponibles sur [www.pendlerfonds.ch](http://www.pendlerfonds.ch).

Les recettes du Pendlerfonds proviennent des cartes de stationnement destinées aux pendulaires et aux visiteurs, récemment introduites dans la ville de Bâle. Au terme de la réalisation complète

de la gestion du stationnement fin 2016, le fonds devrait récolter environ 2 à 3 millions CHF par an selon les estimations.

Modèle unique en Suisse, le Pendlerfonds du Canton de Bâle-Ville est un exemple de collaboration de l'agglomération trinationale, au-delà des frontières cantonales et nationales.

**Renseignements complémentaires**

Antje Hammer, Tél. +41 61 267 92 07

Directrice du Pendlerfonds, Service de la Mobilité

**Informations relatives au Pendlerfonds:** <http://www.pendlerfonds.ch>